

Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 13 juin 2023

Délibération n° 053-2023
Point 03.02

Point 03.02. de l'ordre du jour

Calendriers dérogatoires – Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ)

EXPOSE DES MOTIFS

L'université définit un calendrier universitaire auquel il est possible de déroger, sous réserve d'une validation du CA de composante puis de la CFVU et du CA et d'une demande dûment justifiée.

L'importance et la place des stages dans le cursus du CUEJ amène la composante à avoir un calendrier dérogatoire. En effet, le master fait partie des 14 formations reconnues nationalement par les journalistes, par la CPNEJ, dont l'un des critères est que la formation comprenne au moins 16 semaines de stages sur les deux ans, dont un stage estival en presse quotidienne régionale (PQR) en fin de M1.

En conséquence :

La rentrée pour les M1 et M2 se ferait le lundi 04 septembre 2023 et différents temps d'accueil seront prévus en septembre, que ce soit par l'école ou l'association de filière (ADEJ), en lien avec la direction.

Il n'y aurait pas de vacances d'hiver en février puisque les étudiants rentreront de stage (ou stages + vacances) le 5 février 2024. En effet les étudiants en M1 et les M2 spécialisés en presse écrite multimédia ont l'opportunité de réaliser des stages sur le mois de janvier. Les cours reprendraient donc pour tous les M2 et tous les M1 le 05 février 2024.

Pour les M2 radio et TV, les cours devraient reprendre dès la fin des congés d'hiver, le 08 janvier 2024, puisque leur insertion sur le marché du travail passe notamment par des concours nationaux pour décrocher des CDD ou des CDI dans de grands médias. Ces concours sont ouverts aux 14 formations reconnues par la profession (CPNEJ) mais débutent tôt, dès la fin mars, obligeant à débiter ce semestre dès que possible.

Aucun cours mutualisé n'est organisé lors de la semaine du 04 septembre ni pendant l'intersemestre.

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte les **calendriers dérogatoires du CUEJ**

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	30
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	3
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Centre universitaire d'enseignement du journalisme

Fait à Strasbourg, le 14 juin 2023

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljou

CALENDRIER UNIVERSITAIRE CUEJ 2023 – 2024

Septembre 2023		Octobre 2023		Novembre 2023		Décembre 2023		Janvier 2024		Février 2024		Mars 2024		Avril 2024		Mai 2024		Juin 2024		Juillet 2024		Août 2024					
1	V	1	D	1	M	1	V	1	L	1	J	1	V	1	L	1	M	1	S	1	L	27	1	J			
2	S	2	L	2	J	2	S	2	M	2	V	2	S	2	M	2	J	2	D	2	M	2	V	2	V		
3	D	3	M	3	V	3	D	3	M	3	S	3	D	3	M	3	V	3	L	23	3	M	3	S	3	S	
4	L	Rentrée M1/M2 36	4	M	4	S	4	L	4	J	4	D	4	L	10	4	J	4	M	4	M	4	J	4	D		
5	M		5	J	5	D	5	M	5	V	5	L	Rentrée M1 Rentrée M2 PEM	5	M	5	V	5	D	5	M	5	V	5	L	32	
6	M		6	V	6	L	45	6	M	6	S	6	M	6	M	6	S	6	L	6	J	6	S	6	M		
7	J		7	S	7	M	7	J	7	D	7	M	7	J	7	D	7	M	7	V	Fin des cours M1	7	D	7	M		
8	V		8	D	8	M	8	V	8	L	Rentrée M2 TV et M2 RADIO	8	J	8	V	8	L	8	M	8	S	8	L	28	8	J	
9	S		9	L	41	9	J	9	S	9	M	9	V	9	S	9	M	9	J	9	D	9	M	9	V		
10	D		10	M	10	V	10	D	10	M	10	S	10	D	10	M	10	V	10	L	24	10	M	10	S		
11	L	37	11	M	11	S	11	L	50	11	J	11	D	11	L	11	J	11	S	11	M	11	J	11	D		
12	M		12	J	12	D	12	M	12	V	12	L	7	12	M	12	V	12	D	12	M	12	V	12	L	33	
13	M		13	V	13	L	46	13	M	13	S	13	M	13	M	13	S	13	L	13	J	13	S	13	M		
14	J		14	S	14	M	14	J	14	D	14	M	14	J	14	D	14	M	14	V	14	D	14	M	14	M	
15	V		15	D	15	M	15	V	15	L	3	15	J	15	V	15	L	15	M	15	S	15	L	29	15	J	
16	S		16	L	42	16	J	16	S	16	M	16	V	16	S	16	M	16	J	16	D	16	M	16	V	16	V
17	D		17	M	17	V	17	D	17	M	17	S	17	D	17	M	17	V	17	L	25	17	M	17	S		
18	L	38	18	M	18	S	18	L	51	18	J	18	D	18	L	12	18	J	18	M	18	M	18	J	18	D	
19	M		19	J	19	D	19	M	19	V	19	L	8	19	M	19	V	19	D	19	M	19	V	19	L	34	
20	M		20	V	20	L	47	20	M	20	S	20	M	20	M	20	S	20	L	20	J	20	S	20	M		
21	J		21	S	21	M	21	J	21	D	21	M	21	J	21	D	21	M	21	V	21	L	Limite jury S2/S4	21	D	21	M
22	V		22	D	22	M	22	V	22	L	4	22	J	22	V	22	L	22	M	22	S	22	L	30	22	J	
23	S		23	L	43	23	J	23	S	23	M	23	V	23	S	23	M	23	J	23	D	23	M	23	V	23	V
24	D		24	M	24	V	24	D	24	M	24	S	24	D	24	M	24	V	24	L	26	24	M	24	S	24	S
25	L	39	25	M	25	S	25	L	25	J	25	D	25	L	13	25	J	25	S	25	M	25	J	25	D	25	D
26	M		26	J	26	D	26	M	26	V	26	L	9	26	M	26	V	26	D	26	M	26	V	26	L	35	
27	M		27	V	27	L	48	27	M	27	S	27	M	27	M	27	S	27	L	27	J	27	S	27	M	27	M
28	J		28	S	28	M	28	J	28	D	28	M	28	J	28	D	28	M	28	V	28	L	Limite jury rattrapage	28	D	28	M
29	V		29	D	29	M	29	V	29	L	29	J	29	V	29	L	29	M	29	S	29	M	29	L	31	29	J
30	S		30	L	44	30	J	30	S	30	M	30	S	30	M	30	M	30	J	30	D	30	M	30	M	30	V
			31	M				31	D							31	V										

1^{er} novembre Toussaint
11 novembre armistice 1918
25 décembre Noël

1^{er} janvier jour de l'an
31 mars D. de Pâques
1^{er} avril L. de Pâques

1^{er} mai fête du travail
8 mai victoire 1945
9 mai J. de l'Ascension

19 mai D. de Pentecôte
20 mai L. de Pentecôte
14 juillet fête nationale

15 août Assomption

Délibération du CA du CUEJ du 10 mai 2023 :

7. Calendrier dérogatoire du CUEJ pour 2023-24

Exposé des motifs : L'université définit un calendrier universitaire auquel il est possible de déroger, sous réserve d'une validation du CA de composante et d'une demande dûment justifiée.

L'importance et la place des stages dans notre cursus amènent à avoir un calendrier dérogatoire. En effet, notre master fait partie des 14 formations reconnues nationalement par les journalistes, par la CPNEJ, dont l'un des critères est que la formation comprenne au moins 16 semaines de stages sur les deux ans, dont un stage estival en presse quotidienne régionale (PQR) en fin de M1.

Christophe Deleu
Directeur

Affaire suivie par
Caroline Carlot-Schmitt
Tél. : 03 68 85 80 40
carlotschmitt@unistra.fr

En conséquence :

- La rentrée pour les M1 et M2 se fait le lundi 4 septembre 2023 et différents temps d'accueil sont prévus en septembre, que ce soit par l'école ou l'association de filière (ADEJ), en lien avec la direction.
- Il n'y a pas de vacances d'hiver en février puisque les étudiants rentreront de stage (ou stages + vacances) le 5 février 2024. En effet nos étudiants en M1 et nos M2 spécialisés en presse écrite multimédia ont l'opportunité de réaliser des stages sur le mois de janvier. Les cours reprennent donc pour tous les M2 et tous les M1 le 5 février 2024.
- Pour les M2 radio et TV, les cours doivent reprendre dès la fin des congés d'hiver, le 8 janvier 2024, puisque leur insertion sur le marché du travail passe notamment par des concours nationaux pour décrocher des CDD ou des CDI dans de grands médias. Ces concours sont ouverts aux 14 formations

reconnues par la profession (CPNEJ) mais débutent tôt, dès la fin mars, obligeant à débiter ce semestre dès que possible.

- Aucun cours mutualisé n'est organisé lors de la semaine du 4 septembre ni pendant l'intersemestre.

Délibération :

Le CA du CUEJ valide le calendrier dérogatoire du master journalisme pour l'année universitaire 2023-24.

Résultats du vote :

Nombre de votes exprimés	15
Nombre de votes contre	0
Nombre de votes abstention	0
Nombre de votes pour	15

Christophe Deleu,

Directeur du CUEJ



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive 'S' shape followed by a horizontal stroke.